

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le quatre octobre deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle communale de la Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Patrick GAULTIER, Romain BRETON, Dorinne BALOCHE, Claude PAILLARD, Mireille BEDOUET, Damien DESERT, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Philippe PELLUAU, Christelle EVAIN, Roger RICARD, Isabelle LAUNAY, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Claude JUGE.

Étaient absents ou excusés : Sylvine GAULTIER, David HOCDE, Norbert LIVENAIS, Sophie DESMIER, Aude LECLERC-VOUAUX, Armelle JOLYS.

M Roger RICARD est porteur d'un pouvoir de M David HOCDE.

Mme Mireille BEDOUET est porteuse d'un pouvoir de M Norbert LIVENAIS.

M Philippe PELLUAU est porteur d'un pouvoir de Mme Sophie DESMIER.

M Patrick GAULTIER est porteur d'un pouvoir de Mme Armelle JOLYS.

Mme Sonia GUIOULLIER est porteuse d'un pouvoir de Mme Aude LECLERC-VOUAUX.

M. Roger RICARD est élu secrétaire de séance.

BATIMENTS COMMUNAUX

2022 – 085 : SALLE DE LA TOUCHE – BOULODROME – ACQUISITION DU BATIMENT

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

PERSONNEL

2022 – 086 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE - SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

FINANCES

2022 – 087 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET GENERAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

URBANISME

2022 – 088 : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION DE CHEMINS RURAUX

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AIRES DE JEUX DU FRESNE

2022 – 089 : MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE AVEC LE CABINET SITADIN

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ENVIRONNEMENT

2022 – 090 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION LOCALE GDON

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

INTERCOMMUNALITE

2022 – 091 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS 2021

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

PETITE VILLE DE DEMAIN

2022 – 092 : DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS REGIONAL DE RECONQUETE DES CENTRES VILLES DES VILLES MOYENNES ET DES CENTRES BOURGS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne le 11 octobre 2022.

**Le Maire,
Patrick GAULTIER**